



## AVIS PUBLIC

### ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Avis est par la présente donné que les enfants résidant sur le territoire de la Commission scolaire de Charlevoix qui fréquenteront le préscolaire en septembre prochain, soit les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> octobre 2014, doivent d'abord être admis et inscrits.

Les parents doivent donc se présenter à l'école de leur secteur aux dates indiquées ci-dessous avec l'original du certificat de naissance\* (**GRAND FORMAT**) de l'enfant émis par la Direction de l'état civil **ET** une preuve de résidence soit le permis de conduire ou tout autre document officiel provenant du ministère ou d'un organisme gouvernemental.

**Veuillez noter qu'il est possible pour les parents des municipalités de Saint-Siméon, St-Urbain, Notre-Dame-des-Monts et St-Aimé-des-Lacs d'inscrire leur enfant de 4 ans à la classe de maternelle 4 ans temps plein, soit les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Il est également possible d'inscrire votre enfant dans une classe de maternelle 4 ans, même si le service est offert dans une école autre que celle desservant le territoire de votre résidence. Si c'est le cas, contactez la direction offrant le service pour connaître les possibilités.**

#### LISTE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET DATES RETENUES POUR L'ADMISSION AU PRÉSCOLAIRE

Acte Écho des trois montagnes		
École Beau-Soleil, 99, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs <b>Date : le 20 février de 13 h 00 à 15 h 30</b> <b>(autant pour préscolaire 4 ans que 5 ans)</b>	Tél. : 418-439-3862	Vous devez communiquer avec l'école pour prendre rendez-vous pour l'inscription. Les parents recevront une invitation pour une activité d'accueil qui aura lieu d'ici la fin de l'année 2018-2019.
École Fernand-Saindon, 85, rue Notre-Dame, N.-D.-des-Monts <b>Date : le 20 février de 8 h 15 à 11 h 15</b> <b>(autant pour préscolaire 4 ans que 5 ans)</b>		
École Laure-Gaudreault, 19, rue Saint-Philippe, Clermont <b>Dates : le 18, 19 et 21 février</b> <b>de 8 h 15 à 11 h 15 et de 12 h 45 à 15 h 45</b>		
Acte de la Rose-des-Vents		
École Léonce-Boivin, 2347, route du Fleuve, Les Éboulements <b>Date : le 20 février de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 15 h 30</b>	Tél. : 418-489-2002	Vous devez communiquer avec l'école pour prendre rendez-vous pour l'inscription. Les parents recevront une invitation pour une activité d'accueil qui aura lieu d'ici la fin de l'année 2018-2019.
École Marie-Reine, 247, rue Principale, Saint-Hilarion <b>Date : le 19 février de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 15 h 30</b>	Tél. : 418-489-2005	
École Notre-Dame-de-Lorette, 380, rue Principale, Saint-Irénée <b>Date : le 19 février de 8 h 00 à 11 h 30</b>	Tél. : 418-620-5004	Lors de l'inscription, les enfants sont invités à vous accompagner. Une activité d'accueil aura lieu d'ici la fin de l'année 2018-2019.
École St-Pierre, 1955, Chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres <b>Date : le 21 février de 8 h 30 à 11 h 00</b>	Tél. : 418-760-5003	
Acte Les Marées montantes		
École Marguerite-d'Youville, 309, rue Saint-Étienne, La Malbaie <b>Dates : le 19, 21 et 22 février</b> <b>de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 15 h 30</b>	Tél. : 418-665-6494 poste 2	Vous devez communiquer avec l'école pour prendre rendez-vous. Lors de l'inscription, les enfants sont invités à vous accompagner. Une activité « portes ouvertes » aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire 2018-2019.
École Marie-Victorin, 398, rue Bergeron, Saint-Siméon <b>Date : le 20 février de 13 h 00 à 16 h 00</b> <b>(autant pour préscolaire 4 ans que 5 ans)</b>	Tél. : 418-620-5006	
École N.-D.-du-Bon-Conseil, 2750, boul. Malcom-Fraser, La Malbaie <b>Date : le 18 février de 13 h 00 à 16 h 00</b>	Tél. : 418-620-5002	

<b>Acte Valléemont</b>		
École Saint-François, 9, rue du Couvent, Petite-Rivière-Saint-François <b>Date : le 19 février de 8 h 30 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 00</b>	<b>Tél. : 418-760-5002</b>	<b>Vous devez communiquer avec l'école pour prendre rendez-vous. Lors de l'inscription, les enfants sont invités à vous accompagner. De plus, une activité d'accueil pour les parents et les enfants aura lieu en mai ou en juin.</b>
École Sir-Rodolphe-Forget, 7, rue Forget, Baie-Saint-Paul <b>Date : le 20 et 21 février de 8 h 15 à 11 h 30 et 13 h 00 à 15 h 30</b>	<b>Tél. : 418-435-2828</b>	
École Dominique-Savio, 373, rue Sainte-Claire, Saint-Urbain <b>Date : le 21 février de 8 h 30 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 00</b> <b>(autant pour préscolaire 4 ans que 5 ans)</b>	<b>Tél. : 418-760-5006</b>	

Les élèves qui fréquentent déjà une école primaire ou secondaire de notre territoire seront inscrits par degré directement par l'école. Les parents recevront par le biais des enfants les informations nécessaires.

L'âge d'admission est fixé à cinq ans révolus avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019 pour les élèves du préscolaire et à six ans révolus avant le 1<sup>er</sup> octobre 2019 pour les élèves du primaire. Il est toutefois possible pour les parents de demander une dérogation à l'âge d'admission. Une telle demande concerne des cas exceptionnels et des enfants considérés comme particulièrement aptes à fréquenter l'école. Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit sont invités à communiquer avec la direction de l'école de leur municipalité, et ce, avant le 15 février 2019.

### **SCOLARISATION À L'EXTÉRIEUR**

Pour une demande de scolarisation dans une commission scolaire autre que celle de résidence, les parents doivent compléter le formulaire « Entente de scolarisation dans une commission scolaire extérieure » en même temps que celui de l'admission. Ce formulaire est disponible dans les écoles.

\* Les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être adressées à la Direction de l'état civil, 2535, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec), G1V 5C6 Téléphone : (418) 644-4545 Site internet : [www.etatcivil.gouv.qc.ca](http://www.etatcivil.gouv.qc.ca)

**Avis donné à La Malbaie par la secrétaire générale ce 21<sup>e</sup> jour de janvier 2019.**

**Julie Normandeau**